

Pour le droit au logement.

Au 39 "bis", rue de Montreuil, les locataires défient les banques

Ceux-là ne se laisseront pas déloger sans broncher. Les locataires du 39 bis, rue de Montreuil dans le XI^e arrondissement de Paris pensaient pourtant être à l'abri de la spéculation. Au demeurant, leur bailleur, la très institutionnelle Caisse des dépôts et consignations (CDC), était béton. Mauvais calcul... Imitant le mouvement général, la CDC a cédé leur immeuble à un marchand de biens du Crédit foncier de France, pour 3 017 € le mètre carré, qui va le revendre « à la découpe » en empochant une somptueuse plus-value. Prière donc pour les locataires de passer à la caisse à... 4 600 € le mètre carré !

Ou alors de déguerpir à l'échéance de leur bail. La belle affaire... Seulement voilà, les locataires ne se laisseront pas faire. Héritiers de ce faubourg, berceau de la révolution de 1789, ils se sont constitués en association, déterminés à ne pas céder au chantage et à continuer à « vivre ensemble » ■ Em.L.

